

CITOYENNETE ACTIVE LORRAINE

Commission 5 DIVERSITES

Sous-commission Santé

Compte rendu du **14/10/2015**

BEAN Claude

CHRETIEN MERCIER Catherine

TIESSEN Monique

TOUSSAINT Gérard

Ce 1^{er} compte-rendu est diffusé à tous les adhérents. Si vous souhaitez rejoindre la sous-commission Santé et/ou recevoir les prochains comptes rendus, merci de nous en faire part.
bean-odile@bbox.fr

A défaut de demande spécifique concrète, la première réunion de la sous-commission avait pour but d'établir les liens entre Citoyenneté et Santé.

Gérard a fait le point sur les actions en cours et a apporté des éléments concernant un congrès organisé par le CREAIL avec les représentants du secteur médico-social.

La notion de santé revêt des dimensions extrêmement vastes et a besoin d'être éclaircie pour rendre nos interventions opérationnelles.

Une première approche a été de lister des catégories de personnes pouvant avoir des difficultés d'accès aux prestations de santé. Sont concernées les personnes en situation de handicaps divers, les personnes âgées, les personnes en précarité sociale, ...

Cette approche catégorielle ne peut pas être retenue comme axe de travail de l'association. D'une part, elle amènerait à une dispersion énorme compte tenu du nombre de situations spécifiques à traiter. D'autre part, et surtout, il existe déjà une multitude d'associations, de groupes de prévention, de groupes de paroles et d'entre-aide, de structures, de dispositifs institutionnels,

Bien entendu, et malheureusement, des personnes ne peuvent bénéficier de ce maillage établi par ces modes de prise en charge. Les causes en sont multiples, complexes, personnelles, légales ou sociétales.

- **Nous n'avons pas à nous substituer à des dispositifs privés ou publics déjà existants et compétents. Au contraire, nous avons intérêt à les connaître et à nous rapprocher d'eux.**

Une deuxième approche a été de poser les causes et conséquences d'une altération de santé.

Les différentes situations de maladies et de handicaps peuvent amener à une exclusion de groupes sociaux, à une absence de reconnaissance, à une difficulté à pouvoir entrer dans la cité. Tout cela est lié au parcours même de la personne, à ses réseaux, aux difficultés à faire

une demande, au fait d'être isolé, à l'absence d'information ou de moyens financiers, au cumul des problèmes sociaux,

Plusieurs lectures peuvent être faites concernant les handicaps et les problèmes liés à la santé : l'acceptation des différences, les différents modèles politiques et sociétaux, les modèles de minorité ou de banalisation,

Le langage utilisé traduit des notions identitaires : les systèmes de connaissance des autres, trans générationnels, intergénérationnels, intercommunautaires, ...

A nouveau se pose la question des personnes en marge de toute structure ou de prise en charge.

- **En quoi pouvons-nous contribuer à poser des interrogations qui dépassent les clivages et les présupposés ?**
- **La question de l'inclusion (et non de l'intégration) des personnes en marge de la cité devra être abordée.**

La troisième approche montre que le thème de la santé est transversal aux autres problématiques posées par l'association. Les situations de maladie ou de handicap peuvent conduire à des réactions de colère, d'incompréhension, de frustration, de repli,

Un lien est établi avec la commission environnement dans la mesure où ces situations renvoient à l'espace commun, à l'accessibilité (sous toutes ses formes), à la vie commune partagée, ...

Le thème de la santé se rattache aussi à la journée prévue sur la question de la République, de l'équité, de l'égalité et des différences, des regards,

Il se rattache aussi à une autre journée portant sur l'(les) identité(s).

- **Le thème de la santé, maladies, handicaps, ... peut être intégré à des réflexions ou actions engagées par l'association**

La quatrième approche rassemble une série de questionnements :

Celui des personnes qui abiment ou affirment ou exhibent leur corps par la violence, l'agressivité, les addictions, Un exemple est donné par rapport aux tatouages, aux piercings, aux scarifications, Quels sens donner à ces rapports au corps : maquillage, mutilation, affirmation identitaire, histoire de vie, ... ?

Celui de la liberté et des limites sociétales ou institutionnelles, du respect de chacun, des identités, des particularismes,

- **Notre positionnement ne se situe certainement pas en jugements de valeur ni en réponses factuelles. Il peut se situer en des interrogations par des éclairages multiples et par la mise en relation d'acteurs différents.**

Enfin se pose la question du positionnement de l'association par rapport à des interventions sur le domaine de la santé, lesquelles ne sont pas actuellement formalisées.

- La nécessité de s'outiller est évidente. Elle passe par des temps de réflexion et par l'élaboration de fiches.
- Nous sommes un lieu de recueil des demandes et un lieu d'observatoire et de questionnement. Notre rôle serait de questionner et de faire émerger des problématiques.
- Nous pouvons préparer nos questionnements sur le thème de la santé lors de la journée du CREAIL rassemblant les partenaires du secteur médico-social.
- Nous pouvons également prévoir une grille de questionnements à l'égard des associations et des institutions.
- Nous pourrions envisager des interventions auprès d'enseignants, soignants, aidants, animateurs sur les questions concernant le regard, la proxémie, la différence,
- L'idée d'établir un questionnaire sur le thème de la santé paraît intéressante car il est conçu de l'intérieur et non apporté de l'extérieur.
- D'autres supports pédagogiques pourraient être utilisés à partir de photos (photos-langage).

La prochaine réunion aura lieu le **Vendredi 13 Novembre 2015 à 14h00** chez Catherine CHRETIEN MERCIER 5bis Place des Vosges à Nancy.

catherine-mer@wanadoo.fr

Merci de confirmer votre présence.